

Désignation de l'entreprise : SAS SOFIDIS						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	120 000	FH		FI	120 000	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	120 000	FK		FL	120 000	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	16 560	
	Autres produits (1) (11)					FQ	6	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	136 566
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	126 474
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	16 734
	Salaires et traitements*						FY	222 822
	Charges sociales (10)						FZ	88 605
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	38 537
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GB	
			Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC	
		Autres charges (12)						GD
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	4
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GF	493 178	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GG	(356 612)
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GH	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GI	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GJ	1 037 617
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GK	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GL	1 218
	Différences positives de change						GM	13 298
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GN	
	Total des produits financiers (V)						GO	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GP	1 052 134
	Intérêts et charges assimilées (6)						GQ	
	Différences négatives de change						GR	194 717
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GS	
	Total des charges financières (VI)						GT	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GU	194 717	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	857 416	
						GW	500 804	

Désignation de l'entreprise		SAS SOFIDIS		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	27 500		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	27 500		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	10 980		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	10 980		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	16 519		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(107 256)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 216 200		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	591 620		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	624 580		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	194 717	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	16 560	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				10 980			
Produits des cessions d'éléments d'actif					27 500		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

SOFIDIS

Société par Actions simplifiée

Au capital de : 21 822 323 Euros

Siège social : ZAC de Comboire
38130 ECHIROLLES

R.C.S. : 392 072 369 RCS GRENOBLE

SIRET : 392 072 369 000 29

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT (exercice clos le 31 DECEMBRE 2022)

* Autres Réserves 624 580,13 Euros.

Pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts nous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

L'Assemblée Générale rappelle toutefois que :

- ✓ par décision collective des associés en date du **13 Octobre 2020** il a été décidé de procéder à une distribution de dividendes d'un montant de 1 001 680,40 Euros prélevés sur le compte « autres réserves ». Le dividende global s'élève à 1 001 680,40 Euros, soit un dividende de 0,70 Euros par action. Il est éligible à l'abattement édicté par l'article 158-3 2° à 4° du Code Général des Impôts, à concurrence de la même somme et est soumis au prélèvement à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code.
- ✓ par décision collective des associés en date du **26 Mars 2021** il a été décidé de procéder à une distribution de dividendes d'un montant de 1 001 680,40 Euros prélevés sur le compte « autres réserves ». Le dividende global s'élève à 1 001 680,40 Euros, soit un dividende de 0,70 Euros par action. Il est éligible à l'abattement édicté par l'article 158-3 2° à 4° du Code Général des Impôts, à concurrence de la même somme et est soumis au prélèvement à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code.
- ✓ par décision collective des associés en date du **1er décembre 2021**, il a été décidé de procéder à une distribution de dividendes d'un montant de 3 005 041,20 Euros prélevés sur le compte « autres réserves ». Le dividende global s'élève à 3 005 041,20 Euros, soit un dividende de 2,10 Euros par action. Il est éligible à l'abattement édicté par l'article 158-3 2° à 4° du Code Général des Impôts, à concurrence de la même somme et est soumis au prélèvement à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code.

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2023

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale approuve l'affectation du résultat proposée par le Président, savoir :

* Autres Réserves 624 580,13 Euros.

Pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts nous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

L'Assemblée Générale rappelle toutefois que :

- ✓ par décision collective des associés en date du **13 Octobre 2020** il a été décidé de procéder à une distribution de dividendes d'un montant de 1 001 680,40 Euros prélevés sur le compte « autres réserves ». Le dividende global s'élève à 1 001 680,40 Euros, soit un dividende de 0,70 Euros par action. Il est éligible à l'abattement édicté par l'article 158-3 2° à 4° du Code Général des Impôts, à concurrence de la même somme et est soumis au prélèvement à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code.
- ✓ par décision collective des associés en date du **26 Mars 2021** il a été décidé de procéder à une distribution de dividendes d'un montant de 1 001 680,40 Euros prélevés sur le compte « autres réserves ». Le dividende global s'élève à 1 001 680,40 Euros, soit un dividende de 0,70 Euros par action. Il est éligible à l'abattement édicté par l'article 158-3 2° à 4° du Code Général des Impôts, à concurrence de la même somme et est soumis au prélèvement à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code.
- ✓ par décision collective des associés en date du **1er décembre 2021**, il a été décidé de procéder à une distribution de dividendes d'un montant de 3 005 041,20 Euros prélevés sur le compte « autres réserves ». Le dividende global s'élève à 3 005 041,20 Euros, soit un dividende de 2,10 Euros par action. Il est éligible à l'abattement édicté par l'article 158-3 2° à 4° du Code Général des Impôts, à concurrence de la même somme et est soumis au prélèvement à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT



Annexe

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 21 822 323,00 euros décomposé en 1 430 972 titres d'une valeur nominale de 15,25 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 430 972	15,25
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 430 972	15,25

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 954 762 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 920	1 920		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 210	25 210		
Dettes fiscales et sociales	113 825	113 825		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	10 813 808	10 813 808		
Produits constatés d'avance				
Total	10 954 762	10 954 762		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	432 288			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 227 755 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Sous traitance à payer	108
Honoraires à payer	19 188
Deplacements à payer	3 997
Intérêts sur comptes courants	194 717
Formation continue fap	2 229
Taxe apprentissage fap	1 042
Total	221 281

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Sous-traitance d avance	385		
Assurances d avance	835		
Total	1 220		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 194 717 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	10 981	
Produits des cessions d'éléments d'actif		27 500
TOTAL	10 981	27 500

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2007, la société SAS SOFIDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS SOFIDIS, Zac de Comboire 38130 ECHIROLLES. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment:

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat de la société mère.

 Autres informations**Identité de la société mère consolidant les comptes de la société**

Dénomination sociale : SOFIDIS

Forme : SAS

SIREN : 392072369

Au capital de : 21 822 323 euros

Adresse du siège social :

Zac de Comboire

38130 ECHIROLLES

Copie certifiée conforme

Désignation de l'entreprise SAS SOFIDIS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise Zac de Comboire 38130 ECHIROLLES

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 9 2 0 7 2 3 6 9 0 0 0 2 9

Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2022

						Exercice N clos le, 31/12/2022			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG			
		Fonds commercial (1)		AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO			
		Constructions		AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles		AT	316 140	AU	193 025		123 115
		Immobilisations en cours		AV		AW			
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU	31 994 303	CV			31 994 303
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD		BE			
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières*		BH	30	BI			30
TOTAL (II)				BJ	32 310 473	BK	193 025		32 117 448
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM			
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY			
		Autres créances (3)		BZ	26 635	CA			26 635
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	51 009 824	CE	745 483		50 264 341
		Disponibilités		CF	1 304 505	CG			1 304 505
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	1 220	CI				1 220
	TOTAL (III)		CJ	52 342 185	CK	745 483			51 596 702
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)		CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	84 652 659		IA	938 508		83 714 151
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SOFIDIS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 21 822 323.....)			DA	21 822 323	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	2 182 232	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	48 130 254	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	624 580	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	72 759 389	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 920	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	10 803 991	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	25 209	
	Dettes fiscales et sociales			DY	123 640	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	10 954 761		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	83 714 151		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	10 954 761
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	1 920	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Cabinet Jacques BERLIOZ

67 rue Coste – 69300 CALUIRE ET CUIRE
Tél. : 06.192.12345

SOFIDIS

Société par Actions Simplifiée

Capital : 21 822 323 €

Zac de Comboire

38130 ECHIROLLES

*

* *

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Ce rapport contient 18 pages

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée SOFIDIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux associés appellent les observations suivantes :

- en application de la loi, nous vous informons que les modalités de communication des informations financières n'ont pas respecté les règles statutaires de la société,
- le rapport de gestion ne fait pas mention de la décomposition des délais de paiements de vos fournisseurs, en l'application des articles L.441-6-1 et D.441-6 du Code de Commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Caluire et Cuire, le 30 juin 2023

Cabinet Jacques BERLIOZ
Commissaire aux Comptes



Audrey GUERIN

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	316 140	193 025	123 115	45 793
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	31 994 304		31 994 304	31 994 304
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	30		30	30
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	32 310 474	193 025	32 117 449	32 040 126
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				1 938
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	26 636		26 636	112 834
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	51 009 824	745 483	50 264 341	49 251 043
Disponibilités	1 304 505		1 304 505	2 736 902
Charges constatées d'avance (3)	1 220		1 220	1 248
TOTAL ACTIF CIRCULANT	52 342 185	745 483	51 596 702	52 103 964
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	84 652 659	938 508	83 714 151	84 144 090
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	21 822 323	21 822 323
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 182 232	2 182 232
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	48 130 254	48 584 533
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	624 580	-454 279
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	72 759 389	72 134 809
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 920	3 124
Emprunts et dettes financières diverses (3)	10 803 992	8 936 006
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 210	34 117
Dettes fiscales et sociales	123 641	3 036 034
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	10 954 762	12 009 281
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	83 714 151	84 144 090
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	10 954 762	12 009 281
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 920	3 124
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	120 000	120 000
Chiffre d'affaires net	120 000	120 000
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	16 560	16 560
Autres produits	7	9
Total I	136 567	136 569
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	126 474	156 573
Impôts, taxes et versements assimilés	16 734	17 317
Salaires et traitements	222 823	52 560
Charges sociales	88 606	21 559
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	38 537	31 261
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	4	4
Total II	493 179	279 273
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-356 612	-142 704
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	1 037 618	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 219	1 843
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	13 298	990
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	1 052 134	2 833
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		460 856
Intérêts et charges assimilées (4)	194 717	43 837
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	194 717	504 693
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	857 417	-501 860
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	500 805	-644 564

Compte de résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	27 500	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		210 000
Total produits exceptionnels (VII)	27 500	210 000
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		214 262
Sur opérations en capital	10 981	990
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		1 043
Total charges exceptionnelles (VIII)	10 981	216 295
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	16 519	-6 295
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-107 256	-196 581
Total des produits (I+III+V+VII)	1 216 201	349 402
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	591 621	803 681
BENEFICE OU PERTE	624 580	-454 279
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	194 717	43 837

Règles et méthodes comptables

SAS SOFIDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 83 714 151 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 624 580 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 19/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	255 377	122 500	72 400	305 477
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	35 999	4 340	29 676	10 663
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	291 376	126 840	102 076	316 140
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	31 994 304			31 994 304
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	30			30
Immobilisations financières	31 994 334			31 994 334
ACTIF IMMOBILISE	32 285 709	126 840	102 076	32 310 474

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS 3M CALIFORNIE 38130 ECHIROLLES	30 000 000	-1 973 026	99,99	-368 133
SAS DU DRAC 38130 ECHIROLLES	10 140	39 378 219	96,15	1 300 658
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	31 994 304	31 994 304			1 037 618
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	214 923	34 872	61 419	188 376
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	30 660	3 665	29 676	4 649
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	245 583	38 537	91 095	193 025
ACTIF IMMOBILISE	245 583	38 537	91 095	193 025

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 27 886 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	30		30
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	26 636	26 636	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 220	1 220	
Total	27 886	27 856	30
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus à recevoir	458
Total	458

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 21 822 323,00 euros décomposé en 1 430 972 titres d'une valeur nominale de 15,25 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 430 972	15,25
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 430 972	15,25

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 954 762 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 920	1 920		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 210	25 210		
Dettes fiscales et sociales	113 825	113 825		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	10 813 808	10 813 808		
Produits constatés d'avance				
Total	10 954 762	10 954 762		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	432 288			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 227 755 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Sous traitance à payer	108
Honoraires à payer	19 188
Deplacements à payer	3 997
Intérêts sur comptes courants	194 717
Formation continue fap	2 229
Taxe apprentissage fap	1 042
Total	221 281

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Sous-traitance d avance	385		
Assurances d avance	835		
Total	1 220		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 194 717 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	10 981	
Produits des cessions d'éléments d'actif		27 500
TOTAL	10 981	27 500

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2007, la société SAS SOFIDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS SOFIDIS, Zac de Comboire 38130 ECHIROLLES. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment:

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat de la société mère.

 Autres informations**Identité de la société mère consolidant les comptes de la société**

Dénomination sociale : SOFIDIS

Forme : SAS

SIREN : 392072369

Au capital de : 21 822 323 euros

Adresse du siège social :

Zac de Comboire

38130 ECHIROLLES